



Communiqué de presse, Toulouse, le 10 février 2026

L'École de droit de Toulouse, composante de l'EPE Université Toulouse Capitole, célèbre la 11^e édition de la Fête du droit avec un événement national inédit

Du 16 au 18 février, l'École de droit de Toulouse (EDT), composante de l'Université Toulouse Capitole, fêtera le droit au travers de trois événements ouverts au grand public. Cette année, l'École souhaite mettre en valeur les talents des étudiants inscrits dans une formation en droit, dans le cadre d'un événement national inédit : « Nos étudiants ont du talent ». Organisée en collaboration avec l'association « Concours interdisciplinaire de plaidoirie » (CIP) et le BDE de l'EDT, la finale de cet événement aura lieu à l'Université le mercredi 18 février 2026, en présence d'un jury d'exception.

Initiée en 2016 par la Conférence des Doyens Droit et Science Politique (CDDSP), avec le soutien des institutions nationales du droit, la Fête du droit est aujourd'hui un événement national reconnu, parrainé par de nombreux éditeurs juridiques. Son ambition est de promouvoir la discipline juridique tout en fédérant étudiants, enseignants, professionnels et passionnés du droit autour d'un programme riche et varié.

Au programme de cette 11^e édition :

- Lundi 16 février : La 3^e édition du concours « Raconte-moi un acte », organisé par le Cercle des Jeunes Notaires, à l'initiative de Pauline Marbezy, notaire. Événement ouvert à tous.
- Mardi 17 février : La traditionnelle Grande dictée juridique, rédigée et prononcée par Monsieur Marcel Marty, conservateur des bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole sur le thème « Le Talent ». Événement ouvert aux extérieurs dans la limite de 20 places.
- Mercredi 18 février : La grande finale de « Nos étudiants ont du talent », en présence d'un jury d'exception. Cette soirée est organisée en collaboration avec l'association CIP et le BDE de l'École de droit de Toulouse. Événement ouvert à tous.

Les talents des étudiants en droit de la France entière mis à l'honneur

Cet événement vise à mettre en lumière les étudiants inscrits dans une formation en droit dans toute la France, dotés d'un talent particulier : chant, danse, éloquence, slam, magie, couture, musique, etc. Tous les talents ont leur place durant cet événement. Cette soirée a pour ambition de valoriser la diversité et la créativité des étudiants en droit, au-delà des amphithéâtres.

Lancées début janvier, les présélections permettront de dénicher les 10 talents qui s'affronteront lors de la grande finale. Cette dernière se tiendra à l'Université Toulouse Capitole le mercredi 18 février 2026, en présence d'un jury d'exception, à découvrir prochainement sur les réseaux sociaux de l'École de droit de Toulouse et de l'Université Toulouse Capitole.

Pour en savoir plus sur le programme et vous inscrire aux différents événements, suivez ce lien :
<https://www.ut-capitole.fr/accueil/universite/membres/composantes/ ecole-de-droit/lecole-de-droit-de-toulouse-organise-sa-traditionnelle-fete-du-droit>

Contacts presse :

Simon Leveque - Presse Université Toulouse Capitole - simon.leveque@ut-capitole.fr / 06 21 27 81 88

Anna Sirven - École de droit de Toulouse - anna.sirven@ut-capitole.fr / 05 61 63 36 37